

[Reçue le 18 mai 1838]

[9 December 1836]

M. le directeur du Séminaire des Missions étrangères de Paris.

Monsieur et très cher Confrère,

J'ai eu l'honneur de vous envoyer en Avril dernier le récit de mon entrée en Corée avec quelques notices sur ce pays; je suppose que vous l'avez reçu et je passe à celui des connaissances que j'ai pu recueillir sur l'origine et l'état de la Religion chrétienne.

Il y a une cinquantaine d'années un lettré Coréen, parcourant quelques ouvrages composés en langue chinoise par le R.P. Mathieu Ricci, observa dans les remarques de l'éditeur que la doctrine de Ly Mato (nom chinois du R.P. Ricci) leur auteur était vraie et établie sur des fondements inébranlables. Il fit part de cette nouvelle à quelques-uns de ses amis et résolut d'en prendre des informations ; il envoya à ce sujet à Peking un de ses amis aussi nommé Ly avec les ambassadeurs du roi. Ly entra dans l'Eglise des R.R.P.P. Jésuites Français, alors gouvernée par les R.R.P.P. Lazaristes Français. Le R.P. Gueslin le reçut, lui fit l'apologie de la Religion chrétienne, la lui fit goûter et embrasser il le baptiza sous le nom de Pierre, lui donna une collection de livres chrétiens et le renvoya dans sa patrie, lui recommandant d'annoncer cette doctrine seule, sainte, salutaire et absolument nécessaire aux hommes pour ne pas périr et souffrir éternellement ; et de revenir ensuite raconter les fruits qu'aurait produit cette divine semence.

De retour dans sa patrie, Pierre y exposa à ses amis les instructions qu'il avait reçues à Peking, et leur communiqua les livres chrétiens qu'il avait apportés. Un grand nombre goûta les vérités saintes qu'ils renfermaient et embrassa la Religion chrétienne. Ils apprirent, ou par la lecture des livres chrétiens, ou par les relations de Pierre Ly, qu'il y avait deux classes de chrétiens dans l'église, l'église enseignante et l'église écoutante. Ils s'imaginèrent pouvoir eux-mêmes faire parmi eux cette distinction ; ils élurent un évêque et au moins trois prêtres. 6 ans après ils revinrent à Peking, racontèrent cette merveilleuse organisation et les progrès de la divine semence en Corée. On leur enjoignit de détruire cette organisation sitôt qu'ils seraient de retour. Ils demandèrent un Missionnaire.

C'était le temps où la France, en proie aux fureurs de la révolution, ne pouvait plus pourvoir à l'entretien de ses Missions. Le R.P. Gueslin ne pouvait donc seconder leurs vœux s'adressa à Mgr de Peking et le pria de leur envoyer un Missionnaire. Le prélat accéda aux sollicitations du R.P. Gueslin mais à condition que cette nouvelle Mission lui appartienne en droit. Il envoya il y a environ 45 ans un prêtre chinois originaire du Kiang nang nommé Jacques Tchou. Ce missionnaire passa un an à étudier la langue chinoise coréenne et commença ensuite à exercer le saint ministère. La première ou seconde année, le roi apprit qu'un étranger, était ministre de la religion chrétienne, était entré dans son royaume. Il fit appeler 3 lettrés qu'il soupçonnait auteurs de son introduction. Il leur fit diverses questions sur la religion chrétienne et les renvoya sans avoir manifesté aucune intention ennemie de la Religion. Quelque temps après il apprit que ces 3 lettrés lui en avaient imposé, il les appela de nouveau dans un lieu à l'écart et les fit mettre à mort. On dit que c'était un des rois les plus savants qui aient régné en Corée, il avait lu quelques livres chrétiens ; il fut frappé de la vérité de Notre Sainte Religion, mais il n'eut pas assez de courage pour l'embrasser.

Cependant une femme de fortune qui désirait de se faire chrétienne, craignant pour le sort du père Tchou, lui prépara un asile moins dangereux dans ses appartements. En Corée comme en Chine, nul étranger ne peut pénétrer dans les appartements intérieurs. C'était une femme de tête, mais peu instruite de notre morale. Elle avait un époux, infidèle comme elle alors, mais qui ne partageait pas ses sentiments. Elle n'osait traiter avec lui une affaire aussi secrète et aussi importante que celle de cacher chez soi le père Tchou. Une pernicieuse coutume des grands est d'avoir au moins une concubine, sans aucun avis du Père, elle donna une concubine à son mari et l'envoya loin de la ville dans une maison de campagne. Ensuite

elle fit venir chez elle le père Tchou chez elle. Lorsqu'il apprit la faute de cette femme, il la réprimanda sèchement, dit-on. Pourquoi cette femme ne rappela-t-elle pas son mari ? Sans doute le cas du père Tchou fut très difficile. Il paraît que les temps étaient plus difficiles encore qu'ils ne sont aujourd'hui.

Le père Tchou ne put sortir que dans deux ou trois endroits pendant tout l'espace de 6 ans qu'il vécut en Corée. Les chrétiens ne pouvaient l'approcher que dans le cas d'extrême nécessité, dit-on. Cependant le roi mourut et l'administration du royaume tomba entre les mains de sa mère. La connaissance des vérités chrétiennes lui avait rendu la Religion au moins respectable; sa mère qui ne pouvait concevoir des vérités qu'elle haïssait commença prit des mesures pour détruire la Religion s'il lui avait été possible. Elle ordonna d'arrêter tous les chrétiens et de les mettre à toute sorte de question et de les torturer jusqu'à ce qu'ils eussent déclaré tout ce qu'on soupçonnait qu'ils savaient relativement à la Religion chrétienne. Le temps ne me permet de vous les expliquer les différentes tortures que l'on fait subir en Corée. Le père Tchou, touché de compassion sur leur sort, s'apercevant qu'il n'y avait pas moyen de demeurer longtemps caché, fut lui-même ou pl se livrer entre les mains de ses futurs bourreaux. Tous les chrétiens en âge de puberté furent arrêtés et torturés. Les confesseurs de la foi et les apostats qui avaient eu une part spéciale dans la propagation de la foi furent massacrés, les autres apostats condamnés à un exil perpétuel. Le père Tchou, deux baguettes piquées dans les oreilles et croisées sur la tête, fut conduit à 2 milles environ de Sehou, capitale du royaume, entre deux haies de soldats armés de grands coutelas. Arrivé au lieu du supplice, un d'entre ces bourreaux lui trancha la tête. Je me suis informé de ce qui avait été fait de son corps. Les chrétiens ne le savent pas.

J'ai fait bien des enquêtes sur ce qui s'était passé à la mort et après la mort des chrétiens massacrés en Corée. Voici les seuls faits que l'on m'a rapporté comme miraculeux. Un nommé Laurent Pac, originaire de Houangmousil village de la province de Tchong tching to, fut arrêté avec les chrétiens ses voisins et condamné à passer sous les verges. Il souffrit ce supplice sans aucune plainte encourageant les chrétiens à confesser généreusement le nom de Jésus Christ. Pendant que les satellites et le mandarin cherchaient par leurs exhortations et leurs menaces à les faire apostasier, Laurent ne cessait de leur rappeler les vérités éternelles et de les encourager à persévérer fidèlement jusqu'à la fin. Le mandarin, irrité par la conduite de Laurent, le condamna à périr sous les verges. Il en avait reçu une centaine de coups et les bourreaux le croyaient mort. Quelque temps après, il reparut en aussi bonne santé que s'il n'eut reçu aucun coup. Les satellites admirant cet événement miraculeux, "je ne puis périr sous les verges, dit Laurent, mais vous pouvez m'étrangler." On ne connaît aucun miracle opéré après sa mort par son intercession ou à son occasion. Des satellites préposés pour garder le cadavre d'un nommé Paul Yi, mis à mort pour la foi, voyant pendant la nuit la fosse illuminée, furent en avertir son épouse et lui dirent : "Ne t'attriste pas sur la mort de ton mari, certainement son sort est heureux ; nous avons vu sa fosse toute brillante de lumière." La certitude de ces faits ne repose que sur le témoignage d'un seul homme. Il dit dans sa relation que trois hommes ont été témoins des événements arrivés à la mort de Laurent Pac ; mais on ne sait si ces témoins étaient chrétiens ou payens. Je n'ai pu trouver personne qui les ait vus, connus ou même qui ait entendu nommer leur nom. Le même et seul auteur ne parle que des satellites comme témoins de l'événement opéré sur la tombe de Paul Yi. Cependant il n'y a que 36 ou 37 ans que ces faits ont dû avoir lieu et il y a ici des chrétiens de tout âge.

Feu Mon très cher Seigneur de Capse avait cru qu'il s'était passé quelque chose de miraculeux à la mort d'une chrétienne nommée Columbe. Je ne sais quel est l'auteur de l'histoire coréenne que feu Mon très cher Seigneur avait lue, mais j'ai appris ici qu'elle renferma une double erreur dans le récit de ce seul fait. [C'est M. Maubant lui-même qui se trompe en attribuant ces erreurs à Mgr Bruguière. Voir Annales de la Propagation de la Foi t.9 ou le rapport \*\*\* de Mgr Bruguière.] L'auteur met Columbe au rang des vierges. Or c'est

un fait évident que cette femme nommée Colombe, qu'il dit avoir donné l'hospitalité au père Tchou et qui la lui donna effectivement, fut épouse d'un gentil et mère au moins de deux enfants, un fils et une fille. J'ai entendu cette année la confession de la femme l'épouse de son fils. Il rapporte en outre que l'on vit couler du lait ou une liqueur semblable à du lait de son corps après sa mort. Les chrétiens m'ont rapporté que Colombe avait généreusement donné sa vie pour l'amour de Jésus Christ, mais que l'on n'avait remarqué aucun miracle à sa mort. On raconte qu'il sortit du lait ou une liqueur semblable à du lait de la tête ou du corps d'une vierge décapitée pour la foi. Cette vierge s'appellait Agathe.

Voilà, Messieurs et très chers confrères, l'abrégé des informations que j'ai pu recevoir sur l'origine et l'état de la Religion en Corée jusqu'à l'époque de la première persécution in facto. Cette persécution fit une plaie profonde à la Religion, mais elle ne la détruisit pas. Presque tous les apostats n'avaient renié leur foi que par la crainte ou l'horreur des tourments. En présence des persécuteurs ils reniaient le nom de Jésus et dans leur particulier, hors le cas de danger, ils ne cessaient de l'invoquer et de remplir leurs devoirs de chrétiens accoutumés auxquels ils étaient accoutumés avant d'apostasier. Dès qu'ils le purent, ils communiquèrent avec les enfants des martyrs et travaillèrent de concert à réparer les désastres de la persécution et renouveler la Religion chrétienne.

L'imprimerie de l'écriture coréenne en Corée est généralement défendue sous de graves peines, elle n'est d'ailleurs presque d'aucun usage. Cependant c'était en écriture coréenne qu'il fallait répandre de nouveau les catéchismes ou abrégés de la doctrine chrétienne. Ils se mirent donc à écrire et parvinrent à répandre dans chaque maison de fidèles plus de livres que l'on en trouve dans les maisons des vieux chrétiens d'Europe, bon chrétiens néanmoins. Il en est de la Corée comme plusieurs irlandais m'ont dit autrefois, qu'il en était de l'Irlande. Les chrétiens de Corée, quoique je pense, amateurs des cérémonies ecclésiastiques, n'y trouvent cependant ne pourraient cependant comparer les plus belles à la plus chétive instruction. Lorsqu'ils le purent, ils choisirent une société de catéchistes pour apprendre chacun dans sa contrée à professer la Religion chrétienne, à pratiquer les commandements de Dieu et de l'Eglise et veiller sur la manière dont les chrétiens les observaient, en sus expliquer la doctrine et faire des prosélytes.

C'est en peu de mots la manière dont ils réparèrent les pertes de la persécution, renouvelèrent la Religion et parvinrent au nombre où ils étaient il y a 7 ou 8 ans lorsqu'ils demandèrent prièrent le Souverain pontife de leur envoyer un missionnaire. A cette même époque, le père du roi actuel, gouvernant pour son père naturellement inepte, ordonna d'arrêter tous les chrétiens de la province la plus méridionale appelée Kien la to. On en arrêta dit-on 400. 7 seulement eurent le bonheur de confesser la foi et les autres apostasièrent et furent remis en liberté. Deux des confesseurs sont morts dans les prisons, les autres cinq y souffrent encore. Il y a trois ans, sous le gouvernement du roi inepte imbécile rentré dans en possession de toutes ses prérogatives royales hormis la capacité de les faire valoir, (il est mort dans son imbécille ineptitude, 11 chrétiens furent arrêtés dans la province de Kiangkito. 8 apostasièrent et furent remis en liberté. Un des trois confesseurs de la foi est mort dans la prison ; un autre, épuisé depuis plusieurs mois sous la cangue, sent sa fin prochaine. Cette année dans deux provinces deux fantômes de catéchumènes ont livré entre les mains des satellites, l'un à Sehoul capitale du royaume 3 chrétiennes et 5 catéchumènes, l'autre à Oniang, canton de la province de Tchong tching to, tous les chrétiens d'un village réunis la nuit pour entendre le catéchiste du lieu leur expliquer pro posse la doctrine chrétienne ; les satellites n'en arrêtaient que deux qu'ils traduisirent au mandarin du l\*\*\*. Une des catéchumènes arrêtée à Sehoul demanda et reçut le baptême dans la prison et confessa sa foi dans les tourments avec les trois chrétiennes ses compagnes. Le persécuteur leur demanda qui leur avait enseigné la doctrine chrétienne, si elles avaient découvert toute la vérité, J'avais confessé les 3 chrétiennes. Si elles avaient découvert toute la vérité, je serais peut-être déjà

avec le bon Dieu et Saints dans le paradis ; mais il faut espérer que ce qui est différé n'est pas perdu.

Quand on annonça l'arrestation de ces chrétiennes et catéchumènes au premiers des 3 régents du royaume pendant la minorité du roi, d'abord il gardoit un morne silence ; ensuite : "On a mis autrefois à mort, répondit-il, un grand nombre de chrétiens et il n'en est survenu aucun avantage pour la famille royale ; allez, ajouta dit-il au mandarin qui lui apportoit cette nouvelle, arrangez cette affaire pour le mieux" ; les deux autres collègues firent la même réponse. De ce moment on n'a plus torturé ni questionné les chrétiennes captives, cependant elles sont gardées dans les prisons. Le mandarin ou les régents firent revenir à différentes reprises quatre femmes non baptisées qui avoient renié la foi pour solliciter les 4 fidèles chrétiennes à apostasier. Heureusement la voix de la grâce a été plus forte que celle du démon. J'avois aussi entendu la confession d'un des chrétiens arrêtés à Oniang, je ne connais pas l'autre. Tous deux ont persévéré dans la foi.

Le mandarin d'Oniang, indigné de la conduite du malheureux qui lui avait fait amener les chrétiens, le fit appeler, dit-on, le fit passer sous les verges pour avoir dénoncé les chrétiens : "Comment, ditil, misérable montagnard, tu oses usurper l'autorité des magistrats ! eh par le seul motif d'une noire malice, tu vas troubler de paisibles habitants et fidèles \*\*\* sujets du prince!".... On assure qu'il a passé sous les verges et que le mandarin lui a adressé à peu près cette réprimande. Quelques uns ajoutent qu'il est condamné à l'exil. Je crois bien que les chrétiens, surtout les chrétiens d'Oniang et les parents des captifs, auront eu du mal à repousser de leur coeur les pensées de satisfaction sur l'accident d'autrui. Malgré cette espèce de tolérance apparente, il n'en est pas ici comme dans les pays infidèles que j'ai connus. Nos chrétiens, héritiers des habitudes contractées à la naissance de la Religion chrétienne dans leurs pays, n'ont cessé de se cacher et d'être réellement obligés de se cacher, pour éviter de participer aux superstitions et aux idolâtries des payens. La plupart et, je crois, la meilleure part, ont été se reléguer entre les montagnes dans des lieux que nulle n'a voulu encore habiter à cause de leur stérilité. Lorsqu'ils savent ou soupçonnent que les payens les connoissent, ils disposent de leurs fonds le plus promptement possible, ceux qui en ont et qui trouvent des acheteurs. Sinon ils abandonnent tout et s'enfuient dans un autre lieu où ils pensent demeurer pouvoir passer quelque temps en sûreté ou avec moins de danger.

Ces sortes d'émigrations trop répétées en ont déjà réduit un grand nombre, non pas seulement à manger leur pain à la sueur de leur front, mais à une état de misère au dessous de la mendicité. Je ne puis, Messieurs et très chers confrères, vous donner une vraie idée de la pauvreté des pauvres de la Corée. J'ai vu au coeur de l'hiver sous un froid de 10 à 12 degrés, je pense, des enfants presque aussi nus que le ver, noirs de froid, gémir à la porte des infidèles. Sans avoir la vertu des Saints que l'Eglise nous propose à imiter, ah je me serais fait plaisir de les vêtir. Il ne m'étoit pas possible. Des racines d'herbes sauvages et puis des racines d'herbes arrachées dans les forêts, voilà avec de l'eau claire toute la substance dont doivent se nourrir un trop grand nombre de nos chrétiens doivent à certaines époques malheureuses se nourrir, ou mourir. Leur lit est l'ère de leur appartement chauffé du mieux qu'ils peuvent. Les ères des maisons en Corée sont comme des tonelles de four applaties.

Hormis l'inobservance des divins commandements et la difficulté à les observer, voilà Messieurs la plus grande de mes croix; la considération des misères de nos chrétiens. Outre Sehoul que j'ai habitée plusieurs mois, j'ai visité dans les provinces de KiangKito et Tchongtchingto 16 ou 17 chrétientés. J'ai baptisé 213 adultes et 150 enfants, suppléé les cérémonies du baptême de 110 adultes et de 22 enfants. J'ai entendu au moins 630 confessions et béni ou réhabilité 85 mariages, administré 8 ou 9 moribonds. D'après les précautions que prirent mes guides pour me faire passer l'endroit où l'on examine les Coréens qui vont en Chine ou en reviennent, d'après ce que j'ai pu remarquer par moi même, d'après de plus amples relations que m'ont faites les chrétiens accout qui ont autrefois

accompagné les ambassadeurs coréens à Peking, je n'ai pu m'empêcher de croire à la réalité du danger que doit courir tout étranger qui veut pénétrer en Corée par cette voie. En conséquence j'ai envoyé au mois 8.br dernier, plat\*\* avec les instructions que je crus convenables, 3 hommes examiner les côtes de la Corée les moins éloignées des côtes de la Mantcholie.

Voici le rapport qu'ils m'ont fait les premiers jours de 9bre : "Nous avons été jusqu'à l'embouchure du fleuve nommé Yalokiang ; ce fleuve sépare la Corée de la Mantcholie, nous nous sommes arrêtés à la vue des barques Kouentonnoises qui venoient pêcher sur nos côtes. À l'embouchure de ce fleuve sur la rive droite, vers la Corée est une plage ou baye que couvre le flux de la mer et que le reflux laisse silonnée en tranchées d'eau et bancs de sable. À l'entrée de cette baie est une petite île habitée en été par un mandarin coréen. De cette île au fond de la baie, il y a 30 lys environ 3 lieues. Elle est séparée du fleuve par une chaîne de rochers. De ces rochers à l'autre côté, il y a 10 lys une lieue. Plus loin vers les côtes de Corée, à 5 ou 6 lys de distance, est un rocher inhabité. Les Kouentonnois à l'heure de la marée viennent pêcher dans cette baye et quelques uns passent la nuit au rocher inhabité. Il est défendu aux Coréens de communiquer avec eux. On nous dit d'ailleurs que ces pêcheurs sont des pirates. C'est pourquoi nous ne pourrions promettre d'aborder leurs côtes, mais si d'honnêtes barques Kouentonnoises peuvent se rendre au lieu où viennent ces pêcheurs, il ne sera pas difficile de communiquer par cette voie."

J'envoie ces instructions à M. Chastan et à Joseph Ouang. Tout est disposé du côté de la Corée. S'ils peuvent trouver de braves et fidèles cont Kouentonnois qui puissent venir sur les plages de Corée, l'an prochain nous communiquerons par la mer. J'envoie à Pien men 4 hommes conduire 3 élèves coréens introduire et accompagner Mr Chastan en Corée. Après lui on trouvera encore l'emplacement d'un troisième, un quatrième peut-être pourra aussi trouver sa place. Mais je ne saurois aujourd'hui promettre logement au cinquième. Un peu de patience et, avec le temps, le secours de vos prières, la Divine Providence nous ouvrira peut-être une brèche pour en passer d'autres.

Je vous promis dans lettre d'avril à l'article du Japon de vous donner de plus amples informés. Je n'ai encore pu parvenir dans la province méridionale qui regarde le Japon. Je sçais seulement qu'il y a en Corée 300 Japonois qui commercent plusieurs fois le mois avec les Coréens.

Je prie le bon Dieu pour vous tous et pour les membres de l'Association de la propagation de la foi. Je me recommande particulièrement et je recommande aussi tous nos chers chrétiens à vos prières et S.S. Sacrifices et uni avec vous dans les coeurs de Jésus et de Marie.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et le plus cordial attachement  
Messieurs et très chers Confrères

Votre très humble et très obéissant serviteur  
Maubant Petrus Philibertus miss. Coreæ